



Tarifs :

- Honoraires d'agence lors d'une vente d'un bien existant sont de 3% du prix de vente + TVA 17% à charge du vendeur

- Honoraires d'agence lors d'une vente d'un bien en état futur d'achèvement sont de 1,5% du prix de vente + TVA 17% à charge du vendeur

- Honoraires d'agence lors de cession d'un fond de commerce sont de 3% + TVA 17% à charge du vendeur.

- Location d'un bien les honoraires d'agence sont d'un mois de loyer + TVA 17% à charge du preneur.

- Pas de frais d'agence pour l'établissement d'un état des lieux qui fera partie intégrante du contrat de bail.

Les tarifs sont donnés à titre indicatif